ARRÊT
DU CONSEIL D'ÉTAT
DU ROI,

Qui ſupprime un Imprimé, ayant pour titre: Obſervations ſur le Mémoire juſtificatif de la Cour de Londres, par Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais.

Du 19 Décembre 1779.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

LE ROI étant informé qu'il s'eſt répandu dans le public un Imprimé, ayant pour titre: *Obſervations ſur le Mémoire juſtificatif de la Cour de Londres, par Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais;* Sa Majeſté y auroit remarqué avec ſurpriſe, outre différentes aſſertions haſardées & qualifications trop peu ménagées, que l'Auteur auroit établi en fait, qu'il

exiſtoit dans le Traité de Paris de 1763, une ſtipulation, ſoit publique, ſoit ſecrète, qui limiteroit le nombre des Vaiſſeaux que la France pourroit entretenir. Cette allégation étant entièrement contraire à la vérité, & démentie, tant par le Traité, qui ne renferme aucun article ſecret, que par les actes qui l'ont précédé & ſuivi; Sa Majeſté auroit eſtimé ne pouvoir laiſſer ſubſiſter une aſſertion auſſi fauſſe & auſſi abſurde: Conſidérant en outre que cet Écrit a été publié & répandu en contravention aux règlemens de la Librairie; SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne, que ledit Imprimé, ayant pour titre: *Obſervations ſur le Mémoire juſtificatif de la Cour de Londres, par Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais*, ſera & demeurera ſupprimé: A fait & fait Sa Majeſté expreſſes inhibitions & défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs & autres, d'imprimer, vendre, colporter & diſtribuer ledit Écrit; enjoint à tous ceux qui en auront des exemplaires, de les rapporter dans quinzaine, pour tout délai, au Greffe du Conſeil, pour y être ſupprimés. Ordonne en outre Sa Majeſté, que le préſent arrêt ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera: Enjoint au ſieur Lieutenant général de Police à Paris, de tenir la main à l'exécution du préſent arrêt. FAIT au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le dix-neuf décembre mil ſept cent ſoixante-dix-neuf. *Signé* AMELOT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1779.

Case
Wing
folio
.2
1484
.A1
V. 9
no. 51

THE NEWBERRY LIBRARY